

Ceffonds, le 27 juin 1907

4735



Madame,

Je ne meurs pas
attendre d'avoir ~~pas~~ entièrement
l'ouvrage de Monsieur votre père, pour
vous remercier d'avoir bien voulu me l'envoyer.
Ce que j'en ai déjà pu voir m'a grandement
satisfait, et j'ai été un peu étonné qu'un
livre d'histoire évangélique, portant cette date,
n'ait pas vieilli davantage.

Vous êtes sans doute mieux
informée que moi de ce que devient ma
candidature. Peut-être aurait-elle besoin de
renouer à droite et à gauche certains
préjugés dont elle ne triomphera pas facilement.
Il est avéré cependant qu'elle a un
caractère purement scientifique, et que je ne
suis l'apologiste ni l'adversaire d'aucune
religion, à commencer par le catholicisme.
Certains ont l'air de me prendre pour un
théologien, provisoirement enlevé de l'église —
par une erreur de Pèr x; d'autres me prennent

Les plus noirs desseins contre l'Esprit qui
m'a servi. Les faits sont ce que vous
savez. Pie X m'a mis dans la condition
d'un savant laïque, et je m'y trouve
parfaitement à l'aise; la conduite du Pape
et la mienne ont été, si je l'on ône, aussi
logiques l'une que l'autre, et l'on ne voit
pas comment la situation créée par la
sentence que le Saint. Office a prononcée contre
moi, le 7 mars dernier, pourrait changer. D'autre
part, cette sentence, qui m'a surpris seulement
par quelques particularités de mise en scène,
ne m'a pas transformé en sectaire ennemi
de l'Esprit à laquelle j'ai appartenu. Je
suis tout disposé à étudier avec une
bienveillante impartialité toutes les religions,
sans en excepter celle que je dois enenir la
mienne, si Pie X ne me l'avait défendu.

On me reproche aussi d'être spéculatif
dans les origines chrétiennes, sans doute parce
que l'on n'a entendu parler que de mes derniers
ouvrages, et qu'on ne sait pas que j'ai
enseigné l'Hebreu et l'Ancien Testament, écrit sur
l'Ancien Testament et la religion de Babylone.
Je crois bien que mes compétiteurs sont
plus spécialisés que moi.

4736

Il en adviendra ce qui pourra. Le libre
choix de ces Messieurs me feraient assurément
grand honneur. Mais ils sont juges, et la
décision leur appartient.

Veuillez agréer, Madame,
l'assurance de mes sentiments très respectueux,

A. Loisy

1530